

DOSSIER DE CANDIDATURE



BPJEPS

SKI NAUTIQUE-WAKEBOARD, DISCIPLINES ASSOCIEES ET TOUS SUPPORTS DE GLISSES TRACTES (BPJEPS « SNWDATSGT »)

Traction « BATEAU »



Ou / Et

Traction « CÂBLE »



FORMATIONS 2025

Dossier à retourner avant le 30 octobre 2024 ou le 13 Mars 2025

***Traction "bateau"**

FORMATION **COURTE** : Du 2 Avril au 30 septembre 2025 (stage 3 mois)

FORMATION **CLUB MED** : Du 17 février au 13 Novembre 2025

Spécialiste wakeboarder spécialiste skieur

*** Traction "câble" :**

FORMATION **LONGUE** : Du 17 février au 13 Novembre 2025 (stage 6 mois)

FORMATION **COURTE** : Du 2 Avril au 31 septembre 2025 (stage 3 mois)

Spécialiste wakeboarder spécialiste wakeskateur

Traction "câble" et traction "bateau" : Du 17 février au 13 Novembre 2025

Inscription au stage de préparation aux tests de sélection

*Tests d'entrée en Formation : 4 Novembre 2024 17 mars 2025

En possession des palonniers dispensant des tests d'entrée (fournir le justificatif)

NOM : PRENOM :

SEXE : M F DATE DE NAISSANCE : /...../.....

LIEU DE NAISSANCE : DEPARTEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PORTABLE : EMAIL :

EN CAS D'URGENCE, PREVENIR :

N° Pôle emploi : Région :

JE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS FOURNIES

FAIT A : LE :/...../.....

Signature :

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

EPREUVES	DATES	PRIX	
Stage de préparation	2-3 Novembre 2024 ou 15-16 mars 2025	25 € la journée	<i>Non obligatoire (règlement sur place)</i>
TEP (épreuves techniques et pilotage)	4 novembre 2024 ou 17 mars 2025	80 € TTC	<i>Matériel mis à disposition</i>
Tests de sélection Positionnement	4 novembre 2024 ou 17 mars 2025		
Formation LONGUE Formation COURTE	Du 17 février au 13 novembre Du 2 Avril au 30 septembre	Câble 5460€ Bateau 5488€	<i>Sans allègement</i>

Sont exclus des tarifs :

- Les frais de déplacements, d'hébergements et de restauration
- L'assurance individuelle accident en dehors des cours
- Les entraînements en dehors des horaires de formation ou du stage de mise à niveau

Financements possibles :

- CPF : mobilisation de votre CPF sur mon compte formation
- Pôle emploi : soit pôle emploi vous finance votre formation entièrement (devis KAIROS) soit elle complète le financement avec votre CPF
- Région : le financement varie selon les régions
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage : accompagnement pour la recherche d'une entreprise d'accueil et l'établissement du contrat, accompagnement tout au long de la période pour prévenir les ruptures de parcours
- Congé individuel de formation (Transition Pro)
- Candidat en situation de handicap (AGEFIPH)

Appeler Céline au 06-86-81-66-33 pour de plus amples renseignements

Nous pouvons vous aider dans vos démarches. Attention cependant aux délais de prise en charge. Dossier à déposer au minimum 3 mois avant le début de formation auprès des organismes financeurs.

PENSEZ A NOUS ENVOYER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION (même incomplet) LE PLUS TÔT POSSIBLE. DES RECEPTION, UNE PLACE VOUS EST RESERVEE.

Si vous souhaitez faire les 2 formations en même temps c'est possible. Nous contacter

FORMATION CLUB MED

Suite aux Tests d'entrée en formation et d'un entretien avec le responsable CLUB MED, **8 candidats maximum** seront retenus et auront la chance de faire leur formation en contrat de professionnalisation avec cette entreprise prestigieuse.

Votre formation sera prise en charge à 100% par le CLUB MED.

Vous serez rémunéré pendant votre temps de formation à PLANET.SKI.

Pendant votre stage dans un village Club Med (Les Boucaniers, Grégorimano), vous serez rémunéré, logé et nourri.

Dates de stage : Avril à Octobre soit 6 mois en stage

Vos billets d'avion seront également pris en charge par Club MED.

2 étapes :

- Passer les tests techniques en bateau
- Passer un entretien avec le référent club Med

Si votre candidature est retenue, vous ferez votre formation en contrat de professionnalisation avec le Club Med

Si votre candidature n'est pas retenue, vous pouvez poursuivre votre projet et nous vous trouverons un financement ainsi qu'une structure de stage

En cas de rupture de contrat, nous vous accompagnerons afin que vous puissiez continuer votre formation dans les meilleures conditions (financement, stage,...)

PIECES OBLIGATOIRES

A JOINDRE POUR TOUTE VALIDATION DE DOSSIER

- ✓ Pages 2 complétée et signée (**2 exemplaires**)
- ✓ **2 Photocopies** recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- ✓ **1 photo d'identités couleurs** (photos récentes, non scannées ni réutilisées)
- ✓ **1 Photocopie** du permis de conduire « mer, côtier » ou permis « eaux intérieures »
- ✓ **1 Photocopie** de l'attestation au 1^{er} secours ou équivalent (PSC1, BNS,...) en cours de validité
- ✓ **1 Attestation de natation**, signé par un BEESAN datant de moins de 3 mois (jointe en page 5)
- ✓ **1 Certificat médical** signé par le médecin traitant datant de moins de 3 mois à la date des tests d'entrée en formation (joint en page 6)
- ✓ Pour les -25 ans : **1 Photocopie** du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense ou 2 Photocopies de l'attestation de recensement
- ✓ **1 CV** retraçant vos expériences professionnelles + **1 lettre de motivation**
- ✓ **Chèque de 80 € à l'ordre de PLANET.SKI**, représentant les frais techniques et administratifs des Test d'entrée en Formation (si non dispensé)
- ✓ **1 carnet de Timbres**
- ✓ **Photocopies des différents diplômes et attestations (scolaires, sportif,...)**

Non obligatoire : Attestation de validation des palonniers permettant la dispense des tests d'entrée en formation, palonniers validés par un diplômé d'état (BEES, BP). Être en possession de sa licence FFSNW (se rattacher au club de SAINT MÊME SKI NAUTIQUE)

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M.....

Titulaire du BEES option « Activités de Natation » N°.....

Délivré le..... à.....

N° Carte professionnelle :.....

Certifie que M.....

A satisfait à l'épreuve suivante :

Réaliser, sans limite de temps, un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupérer un objet immergé à 2 mètres de profondeur.

Cette épreuve a été effectuée le :.....

A la piscine de :.....

Fait à

Le

SIGNATURE ET CACHET

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné.....

Docteur en médecine,

Certifie avoir examiné ce jour,

Et avoir constaté que l'intéressé (e) ne présente pas de contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités du ski nautique et « engins tractés ».

Fait à

Le.....

Signature et Cachet obligatoire

PRESENTATION DE LA FORMATION

BPJESPS SNWDATSGT Traction « BATEAU »

LE BPJESPS

Le titulaire du Brevet Professionnel de la jeunesse et de l'éducation Populaire et du Sport mention SNWDATSGT « traction bateau » est capable en ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés de mettre en œuvre en autonomie et en sécurité, les compétences suivantes :

- encadrer, animer et enseigner des activités de loisirs, de découverte, d'initiation et d'entraînement en bateau
- organiser et participer à la gestion des activités ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques ;
- participer au développement de la structure organisatrice de l'activité.

Il exerce dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Ski nautique ou de Comités (Régionaux et Départementaux) mais également dans des structures du secteur marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'état ou bien encore au titre de travailleur indépendant.

Ce diplôme est un diplôme professionnel de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère de la jeunesse et des Sports. Il vous permet d'obtenir une carte professionnelle et d'encadrer contre rémunération.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher :

- Fédération Française Handisport 42 rue Louis Lumière - 75020 PARIS - Tél. 01 40 31 45 00
- FFSNW, Mme OUDAR : rue borrego-75020 PARIS – m.oudar@ffsnw.fr
- Référent handicap Planet.ski : Garcia Gélina 06-86-81-6-33 – deniski@neuf.fr
- Ressource handicap formation AGEFIPH : contacter le responsable de votre région

PRE-REQUIS

Vous devrez :

- Pratiquer le monoski, le wakeboard et le wakeskate tracté par un bateau
- avoir le permis bateau mer « côtier » ou « eaux intérieures ».
- avoir l'unité d'enseignement PSC1 (Prévention et secours civique de niveau I) ou diplôme équivalent
- avoir une attestation de natation délivrée par un titulaire du BEESAN
- Avoir un certificat médical datant de moins de 3 mois



DEROULEMENT DE LA FORMATION

TESTS D'ENTREE EN FORMATION

Lors des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP), vous devrez être capable de réaliser une démonstration technique selon votre spécialité : **skieur nautique ou wakeboarder**

PROFIL SKIEUR	PROFIL WAKEBOARDEUR
<p>EN SKI NAUTIQUE :</p> <p>*En figures (biski ou monoski figures, planche de wakeboard interdite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 3 traversées de sillage minimum dans une position correcte - Réaliser les 2 dérapages (base et inversé) <p>*En slalom : en 2 aller-retour (4 passages) corde à 18 mètres maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> -Homme : réaliser 1 slalom à 46 km/h minimum -Femme : réaliser 1 slalom à 43 km/h minimum <p>Dispense : palonnier noir en bateau</p>	<p>EN WAKEBOARD :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Adopter une position correcte -Réaliser des rollers frontside -Réaliser des rollers backside -Réaliser un 360 glissé -Réaliser 1 traversée de sillage en switch -Réaliser un saut double vague en heelside et toeside -Réaliser 1 saut double vague grabé -Réaliser un 180 double vague <p>Dispense : palonnier bleu en bateau</p>
<p>EN WAKEBOARD :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sortir de l'eau et adopter une position correcte -Réaliser des rollers frontside -Réaliser des rollers backside -Réaliser un 180 glissé aller-retour -Réaliser 1 saut de vague en approche heelside et en approche toeside -Lâcher le palonnier devant le ponton de départ en toute sécurité <p>Dispense : palonnier orange en bateau</p>	<p>EN MONOSKI :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sortir de l'eau et adopter une position correcte -Réaliser 1 traversée de sillage avec le pied AR déchaussé -Réaliser au minimum 3 traversées de sillage avec une attitude correcte -Rester dans le sillage lorsque le bateau effectue son ½ tour -Lâcher le palonnier devant le ponton de départ en toute sécurité <p>Dispense : palonnier vert en bateau</p>
	<p>EN WAKESKATE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sortir de l'eau et adopter une position correcte -Réaliser 3 traversées de sillage minimum dans une position correcte -Réaliser un 180 glissé aller-retour <p>Dispense : palonnier jaune</p>

STAGE DE PREPARATION

PLANET.SKI vous propose, si vous le souhaitez, une préparation aux épreuves TEP afin d'optimiser vos chances de réussite.

DISPENSES ET EQUIVALENCES

Vous pouvez être dispensé des Tests d'entrée en formation, si vous êtes en possession d'une attestation faisant mention de la réussite au diplôme fédéral (palonnier) délivrés par la FFSNW *.
Pour la licence, se rattacher au club de Saint Même ski nautique.

Se référer au tableau ci-dessus

**Documents à fournir, palonniers validés par un diplômé d'état (BEES, BPJEPS)*



DEROULEMENT DES TESTS

Ce sont des tests réglementaires qui vous permettront de rentrer en formation :

1^{ère} étape : **Tests d'exigences préalables (TEP)** sous le contrôle d'un expert nommé par la DRJSCS de Nouvelle-Aquitaine

2^{ème} étape : **Sélection** par PLANET SKI et **positionnement**

Sélection : un questionnaire vous sera remis afin d'évaluer vos connaissances générales sur l'activité.

Positionnement : entretien qui consiste à définir votre plan individuel de formation (PIF), en fonction de vos expériences et de vos diplômes. Vous pourrez ainsi être allégé (le cas échéant) d'une partie de la formation.

Sont dispensés des tests d'entrée en formation :

Les sportifs de haut niveau inscrits ou ayant été inscrits sur les listes ministérielles

Les titulaires du BEES option ski nautique

Les titulaires d'un BPJEPS monovalent

Les titulaires du diplôme fédéral « moniteur ski classique bateau ou moniteur wakeboard bateau ou moniteur fédéral

PRESENTATION DE LA FORMATION

BPJEPS SNWDATSGT Traction « CÂBLE »

LE BPJEPS

Le titulaire du Brevet Professionnel de la jeunesse et de l'éducation Populaire et du Sport mention SNWDATSGT « **traction câble** » est capable en ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés de mettre en œuvre en autonomie et en sécurité, les compétences suivantes :

- encadrer, animer et enseigner des activités de loisirs, de découverte, d'initiation et d'entraînement en câble
- organiser et participer à la gestion des activités ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques ;
- participer au développement de la structure organisatrice de l'activité.

Il exerce dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Ski nautique ou de Comités (Régionaux et Départementaux) mais également dans des structures du secteur marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'état ou bien encore au titre de travailleur indépendant.

Ce diplôme est un diplôme professionnel de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère de la jeunesse et des Sports. Il vous permet d'obtenir une carte professionnelle et d'encadrer contre rémunération

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher :

- Fédération Française Handisport 42 rue Louis Lumière - 75020 PARIS - Tél. 01 40 31 45 00
- FFSNW, Mme OUDAR : rue borrego-75020 PARIS – m.oudar@ffsnw.fr
- Référent handicap Planet.ski : Garcia Gélina 06-86-81-6-33 – deniski@neuf.fr
- Ressource handicap formation AGEFIPH : contacter le responsable de votre région

PRE-REQUIS

Vous devrez :

- Pratiquer le wakeboard et le wakeskate tracté par un câble
- **avoir le permis bateau mer « côtier » ou « eaux intérieures »***
- **avoir l'unité d'enseignement PSC1 (Prévention et secours civique de niveau I) ou diplôme équivalent**
- **avoir une attestation de natation délivrée par un titulaire du BEESAN**
- **Avoir un certificat médical datant de moins de 3 mois**



DEROULEMENT DE LA FORMATION

TESTS D'ENTREE EN FORMATION

Lors des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP), vous devrez être capable de réaliser une démonstration technique selon votre spécialité : **wakeboarder ou wakeskateur**

PROFIL WAKESKATEUR	PROFIL WAKEBOARDER
<p>EN WAKESKATE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser des 360 glissés frontside et backside -Réaliser 1 « shove-it 180 » -Réaliser 1 saut droit grabé sur un tremplin (kicker) -Réaliser 1 backside boardslide et 1 frontside lipslide sur 1 rampe de glisse (slider) <p><i>Dispense : palonnier bleu en wakeskate câble</i></p>	<p>EN WAKEBOARD :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser des 360 glissés frontside et backside -Réaliser une entrée en ollie et un 50/50 en switch sur toute la longueur d'une rampe de glisse (slider) -Réaliser 1 heelside frontside 180, 1 teoside frontside 180 et 1 switch heelside frontside 180 sur un tremplin (kicker) -Réaliser un ollie backside 180 (ollie blind) <p><i>Dispense : palonnier bleu wakeboard câble</i></p>
<p>EN WAKEBOARD :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser 1 tour complet du téléski en switch -Réaliser 1 ollie heelside front side 180 et 1 ollie toeside frontside 180 -Réaliser 1 saut droit sur 1 tremplin (kicker) en approche heelside et en approche toeside -Réaliser une entrée en ollie et un 50/50 sur toute la longueur d'une rampe de glisse (slider) <p><i>Dispense : palonnier orange en wakeboard câble</i></p>	<p>EN WAKESKATE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser 1 tour complet du téléski en switch -Réaliser 1 ollie front side 180 -Réaliser 1 saut droit sur 1 tremplin (kicker) en approche heelside -Réaliser un 50/50 sur toute la longueur d'une rampe de glisse (slider) <p><i>Dispense : palonnier orange en wakeskate câble</i></p>

STAGE DE PREPARATION

PLANET.SKI vous propose, si vous le souhaitez, une préparation aux épreuves TEP afin d'optimiser vos chances de réussite.

DISPENSES ET EQUIVALENCES

Vous pouvez être dispensé des Tests d'entrée en formation, si vous êtes en possession d'une attestation faisant mention de la réussite au diplôme fédéral (palonnier) délivrés par la FFSNW *. Pour la licence, se rattacher au club de st même ski nautique. Se référer au tableau ci-dessus

*Documents à fournir, palonniers validés par un diplômé d'état (BEES, BPJEPS)



DEROULEMENT DES TESTS

Ce sont des tests réglementaires qui vous permettront de rentrer en formation :

1^{ère} étape : **Tests d'exigences préalables (TEP)** sous le contrôle d'un expert nommé par la DRJSCS de Nouvelle-Aquitaine

2^{ème} étape : **Sélection** par PLANET SKI et **positionnement**

Sélection : un questionnaire vous sera remis afin d'évaluer vos connaissances générales sur l'activité.

Positionnement : entretien qui consiste à définir votre plan individuel de formation (PIF), en fonction de vos expériences et de vos diplômes. Vous pourrez ainsi être allégé (le cas échéant) d'une partie de la formation.

Sont dispensés des tests d'entrée en formation :

Les sportifs de haut niveau inscrits ou ayant été inscrits sur les listes ministérielles

Les titulaires du BEES option ski nautique

Les titulaires d'un BPJEPS monovalent

Les titulaires du diplôme fédéral « moniteur ski classique bateau ou moniteur wakeboard bateau ou moniteur fédéral

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation professionnelle continue se déroule en alternance : période en centre de formation et période en entreprise avec tuteur.

Formation longue : Cette formation vous permet d'être dans votre structure de stage en Avril/Mai et de Juillet à Octobre

Formation courte : 11 semaines de stage

En centre de formation, vous aurez des cours théoriques, des mises en situations et des évaluations certificatives

UNITES CAPITALISABLES	OBJECTIFS VISES	DUREE BP BATEAU	DUREE BP CABLE
UC1	Être capable d'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	84 h	84 h
UC2	Être capable de mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	56 h	56 h
UC3	Être capable de conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « SNWDATSGT »	147 h	119 h
UC4	Être capable de mobiliser les techniques de l'option « traction câble » ou « traction bateau » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention	105 h	105 h
EXAMENS	EPMSP + CERTIFICATIONS	28 h	28 h
ND d'HEURES		420 h	392 h

Si vous souhaitez faire les 2 BPJESPS en même temps, c'est possible. Vous devrez passer les TEP en Bateau et en Câble ou fournir une attestation avec les différents palonniers validés dans les 2 modes de traction.

Concernant la formation, vous ne ferez qu'une seule fois les cours des UC 1 et 2 car elles sont communes aux 2 BPJESPS soit 574 heures de formation (8036€)